

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 décembre 2009 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI dix sept décembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :**

**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Françoise NOUHEN, Patricia AUCOUTURIER, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Cyril CINEUX, Roger GIRARD, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET**

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :**

**Sandrine CLAVIERES**

*Odile SAUGUES a donné pouvoir à Serge GODARD pour la question n° 1 et à partir de la question n° 8.*

*Odile VIGNAL a donné pouvoir à Danielle AUROI à partir de la question n°5.*

*Manuela FERREIRA DE SOUSA a donné pouvoir à Jérôme GODARD à partir de la question n°2.*

*Nicole BARBIN a donné pouvoir à Jean-Pierre BRENAS à partir de la question n°3.*

*Fatima CHENNOUF-TERRASSE a donné pouvoir à Alain LAFFONT pour la question n°1.*

*Claudine LAFAYE a donné pouvoir à Didier MULLER à partir de la question n°3.*

*Alain LAFFONT a donné pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question n°5.*

*Jean-Philippe VALENTIN a donné pouvoir à Christine PERRET à partir de la question n°3.*

*A partir de la question n°11, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.*

-----  
**Rapport N° 22**  
**MARCHÉS PUBLICS - AVENANTS**  
-----

**MARCHES – ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES –  
AUTORISATION DE LANCEMENT DE PROCEDURES  
(ordonnance n°2005-645 du 6 juin 2005, insérant l'article L.2122-21-1. au Code Général des Collectivités Territoriales)**

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants pour :

- I - La réalisation de travaux
- II - L'achat de fournitures
- III - L'achat de services

### **I – La réalisation de travaux**

#### **Installation et entretien de la signalisation lumineuse**

Il s'agit de lancer une consultation pour les travaux d'installation, d'entretien et de surveillance du matériel de signalisation tricolore des carrefours à feux de la ville de Clermont Ferrand

Les travaux concernent :

- l'installation du matériel de signalisation lumineuse tricolore & de régulation des carrefours,
- l'installation des câbles de coordination, des boucles et détecteurs,
- les travaux de Génie Civil inhérents aux installations (fouilles, pose de gaines, confections de regards, tirages de câbles...)
- l'entretien et le dépannage de ces matériels sur les installations existantes,
- l'installation et l'entretien des caméras de surveillance du trafic nécessaires à l'étude de la régulation des feux,
- la tournée de surveillance et le remplacement des sources lumineuses,
- Un service d'astreinte pour assurer le dépannage ou la réparation suite à une panne ou un accident 24 heures sur 24.

Les travaux liés à l'évolution du système de gestion centralisée.

Le coût global de l'opération est estimé à 1 600 000 € HT pour les quatre ans de la durée du marché.

Les crédits seront demandés au budget 2010 à hauteur de 500 000 € TTC par an sur les imputations 11-821-61523 000 536 et 23 821 2135.2 150 536.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des marchés publics.

Marché attribué en lot unique.

#### **Définition de la nature et de l'étendue du marché :**

Le marché concerne l'exécution de travaux d'installation et d'entretien des carrefours à feux de la Ville de Clermont-Ferrand

Montant minimum sur la durée du marché de 4 ans : 700 000 euros H.T.

Montant maximum sur la durée du marché de 4 ans : 2 800 000 euros H.T.

Durée : 4 ans

## 2) Marché à bons de commande de travaux de plâtrerie peinture dans les bâtiments communaux

Il s'agit de lancer la consultation pour le renouvellement du marché à bons de commande pour l'exécution de travaux divers de plâtrerie-peinture dans les bâtiments communaux correspondant aux lots :

- Lot 1 : zone géographique A.
- Lot 3 : zone géographique C.

Les marchés concernent la réalisation de travaux de plâtrerie-peinture, soit de faible ou moyenne importance, soit urgents, soit suite à des procédures formalisées infructueuses.

Les crédits correspondants seront demandés annuellement à partir de 2010 en tant que de besoin sur les différentes fonctions correspondant aux services pour lesquels les travaux seront exécutés.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des marchés publics.

Marché attribué en 2 lots séparés pour une durée de 4 ans ferme.

### Définition de la nature et de l'étendue des lots :

#### **lot n° 1 : Zone A.**

Nature des prestations :

Travaux sur la zone géographique A

valeur mini 300 000€ HT

valeur maxi 1 200 000€ HT

#### **lot n° 3 : Zone C.**

Nature des prestations :

Travaux sur la zone géographique C

valeur mini 300 000€ HT

valeur maxi 1 200 000€ HT

## **II – L'achat de fournitures**

### 1) Location de nacelles et de chariots télescopiques à fourches

Il convient de passer un marché pour assurer la location de nacelles et d'engin de levage nécessaires à l'élagage des arbres de la Ville et à la mise en place du fleurissement hors-sol (jardinières et suspension).

Le coût annuel de l'opération est compris entre 40 000 et 160 000 €HT, pour un crédit qui a été demandé au budget 2010 à hauteur de 90 000 €TTC, sur l'imputation 011/823/6135/525.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des marchés publics.

Marché attribué en lot unique.

### Définition de la nature et de l'étendue du marché :

Location de nacelles et de chariots télescopiques à fourches.

Montant minimum sur la durée initiale du marché de 1 an : 40 000 euros H.T.

Montant maximum sur la durée initiale du marché de 1 an : 160 000 euros H.T.

Durée : un an renouvelable 3 fois

## 2) Outillage

Les services municipaux, à savoir les équipements techniques, les services de l'espace public, les services sportifs et d'autres, ont besoins d'acheter régulièrement divers outils pour leur permettre de mener à bien leurs missions.

L'identification des fournitures d'outillage nécessaires au fonctionnement des services intervenant au fur et à mesure des besoins, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum défini pour chaque lot, d'un an reconductible une deux ou trois fois.

Les services pourront, par émission de bons de commandes dans la fourchette mini/maxi acheter les produits qui sont, soit définis au bordereau des prix du marché, soit issus des catalogues proposés par le titulaire auxquels on applique le rabais consenti ; soit à la marge, par une clause d'approvisionnement décrite au marché.

Le coût global de l'opération, pour les quatre lots, sur les quatre ans du marché est estimé à 400 000 € HT. Les crédits correspondants seront demandés annuellement à partir de 2010 en tant que de besoin sur différentes imputations selon les services qui passeront commande.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics, passé en 4 lots séparés pour une durée de un an renouvelable trois fois.

### Définition de la nature et de l'étendue des lots

#### **lot n° 1 : Outillage à mains**

Nature des prestations :

Ce lot concerne la fourniture d'articles divers d'outillage à mains ; à savoir, les tournevis, les clés, les pinces, les marteaux, tous les outils non électriques mais aussi des éléments nécessaires pour effectuer des travaux tels qu'escabeaux, échelles, seaux et divers contenants

valeur mini : 25 000 € H.T.

valeur maxi : 100 000 € H.T

#### **lot n° 2 : Consommables pour outillage électrique**

Nature des prestations :

Le présent lot concerne la fourniture de l'ensemble des éléments à monter sur des outils électroportatifs -type forets, disques, lames de scies, bandes abrasives, etc... ; mais également les feuilles abrasives nécessaires au ponçage manuel.

valeur mini : 8 000 € H.T.

valeur maxi : 32 000 € H.T

#### **lot n° 3 : Outillage Horticole**

Nature des prestations :

Ce lot concerne la fourniture de tout l'outillage horticole et pièces détachées, y compris tuyaux d'arrosage standard, brouettes, etc....

valeur mini : 15 000 € H.T.

valeur maxi : 60 000 € H.T.

#### **lot n° 4 : Balais pour le nettoyage extérieur**

Nature des prestations :

Ce lot concerne la fourniture de balais pour le nettoyage des espaces extérieurs tels que cours, trottoirs places et pièces détachées tel que manche bois.

valeur mini : 2 800 € H.T.

valeur maxi : 11 200 € H.T.

### 3) Fourniture de produits chimiques pour le traitement de l'eau potable

Ce marché a pour objet la fourniture et la livraison de produits chimiques aux différents sites de désinfection concernant l'eau potable de la ville et ce pour une durée de quatre ans. Il est recouru au marché à bon de commande pour permettre de faire face aux évolutions des besoins liés à la qualité de l'eau ou à la réglementation en vigueur (Ex : Plan Vigipirate).

Le coût global de l'opération sur les quatre ans du marché est estimé à 224 000 € HT pour un crédit qui a été demandé au budget 2010 à hauteur de 35 000 €HT, sur le budget Eau, imputation 011-6062-622.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics, passé en 3 lots séparés pour une durée de un an renouvelable trois fois.

#### Définition de la nature et de l'étendue des lots

##### **lot n° 1**

Nature des prestations :

Fourniture d'hypochlorite de soude et de galets de chlore

Montant mini : 3 000,00€HT

Montant maxi : 12 000,00€HT

##### **lot n° 2**

Nature des prestations :

Fourniture de Chlorite de sodium

Montant mini... : 8 000,00€HT

Montant maxi ... : 32 000,00€HT

##### **lot n° : 3**

Nature des prestations :

Fourniture de Chlore Gazeux

Montant mini : 3 000,00€HT

Montant maxi : 12 000,00€HT

### 4) Fourniture de sièges et de meubles de bureau

Le service DPB/Mex est amené à acheter des meubles de bureau pour l'équipement des bâtiments communaux . L'identification des fournitures nécessaires au fonctionnement des services intervenant au fur et à mesure des besoins, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum défini pour 4 ans.

Les services pourront, par émission de bons de commandes dans la fourchette mini/maxi acheter les produits qui sont, soit définis au bordereau des prix du marché, soit issus des catalogues proposés par le titulaire auxquels on applique le rabais consenti.

Le coût global de l'opération, pour les deux lots, sur les quatre ans du marché est estimé à 319 000 € HT. Les crédits correspondants seront demandés annuellement à partir de 2010 en tant que de besoin sur les différentes fonctions correspondant aux services pour lesquels les commandes seront effectuées.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP  
Marché à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics, passé en 2 lots séparés pour une durée de quatre ans ferme.

Définition de la nature et de l'étendue des lots

**Lot n° 1 : Fourniture de meubles de bureau.**

valeur mini : 117 000 euros H.T.

valeur maxi : 468 000 euros H.T.

**Lot n° 2 : Fourniture de sièges de bureau**

valeur mini : 42 000 euros H.T.

valeur maxi : 168 000 euros H.T.

5) Fourniture de végétaux

Il s'agit de lancer une consultation afin d'assurer la fourniture des végétaux pour la conservation du patrimoine végétal de la Ville.

Le coût annuel de l'opération est compris entre 76 300 et 305 200 €HT, pour un crédit qui a été demandé au budget 2010 à hauteur de 327 890 €TTC, sur l'imputation 011/823/60628/525.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP  
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des marchés publics.  
Marché attribué en 10 lots séparés pour une durée de un an renouvelable 3 fois.

Définition de la nature et de l'étendue du marché :

**lot n° 1**

Nature des prestations :

Fourniture d'arbres

Montant mini 4000 € H.T.

Montant maxi 16 000 € H.T.

**lot n° 2**

Nature des prestations :

Fourniture d'arbustes et plantes grimpantes

Montant mini 25 000 € H.T.

Montant maxi 100 000 € H.T.

**lot n° 3**

Nature des prestations :

Fourniture de conifères

Montant mini 7 000 € H.T.

Montant maxi 28 000 € H.T.

**lot n° 4**

Nature des prestations :

Fourniture de Rosiers

Montant mini 7 000 € H.T.

Montant maxi 28 000 € H.T.

**lot n° 5**

Nature des prestations :  
Fourniture de plantes vivaces  
Montant mini 3 000 € H.T.  
Montant maxi 12 000 € H.T.

**lot n° 6**

Nature des prestations :  
Fourniture de végétaux de climat doux  
Montant mini 800 € H.T.  
Montant maxi 3 200 € H.T.

**lot n° 7**

Nature des prestations :  
Fourniture de gazon et de mélanges fleuris  
Montant mini 4 000 € H.T.  
Montant maxi 16 000 € H.T.

**lot n° 8**

Nature des prestations :  
Fourniture de jeunes plants floraux et boutures  
Montant mini 20 000€ H.T.  
Montant maxi 80 000 € H.T.

**lot n° 9**

Nature des prestations :  
Fourniture de bulbes et rhizomes  
Montant mini 4 000 € H.T.  
Montant maxi 16 000 € H.T.

**lot n° 10**

Nature des prestations :  
Fourniture de chrysanthèmes  
Montant mini 1 500 € H.T.  
Montant maxi 6 000 € H.T.

**6) Acquisition de véhicules**

Il convient de passer des marchés pour remplacer les véhicules municipaux obsolètes, afin d'assurer les missions des services.

Le coût annuel de l'opération est 400 000 €HT, pour un crédit qui a été demandé au budget 2010, sur l'imputation 00-21-020.1-2182-355-790.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des marchés publics avec un mini et un maxi définis en quantité.

Marché attribué en 8 lots pour une durée de un an.

Définition de la nature et de l'étendue des lots :

**lot n° 1**

Nature des prestations :

Berline routière avec contrat maintenance

quantité mini...1

quantité maxi 1

**lot n° 2**

Nature des prestations :

Berline de type segment A "mini citadine" GNV

quantité mini...3

quantité maxi 12

**lot n° 3**

Nature des prestations :

Berline de type segment A "mini citadine"

quantité mini 2

quantité maxi 8

**lot n° 4**

Nature des prestations :

Berline de type segment B "citadine polyvalente"

quantité mini 2

quantité maxi 8

**lot n° 5**

Nature des prestations :

Petit utilitaire léger

quantité mini 5

quantité maxi .20

**lot n° 6**

Nature des prestations :

Utilitaire traction 5 à 9 M3

quantité mini 2

quantité maxi.8

**lot n° 7.**

Nature des prestations :

Utilitaire traction > 8 M3

quantité mini 2

quantité maxi.8

**lot n° 8**

Nature des prestations :

Utilitaire propulsion

quantité mini 3

quantité maxi.12

### III – L’achat de services

#### 1) Enlèvement des graffitis et affichages sauvages zone 2 de la commune de Clermont-Ferrand sauf hyper centre-ville

Le présent marché a pour objet de faire assurer, sur commande de la Ville de Clermont-Ferrand, l’enlèvement des tags ou graffitis et d’affichage sauvage sur les façades (et autres supports) privées ou publiques de la commune de Clermont-Ferrand sauf hyper centre-ville.

La présente consultation est relative à un marché de services pour l’enlèvement des graffitis et de l’affichage sauvage sur les domaines privés et éventuellement sur des domaines publics ou privés de la Ville

Le coût global de l’opération, sur les quatre ans du marché est estimé à 360 000 € HT. Les crédits correspondants seront demandés au budget 2010 sur l’imputation 011-813-6188-opération 1188-575.

Appel d’offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché fractionné à bons de commande en application de l’article 77 du Code des marchés publics.

Marché attribué en lot unique.

#### Définition de la nature et de l’étendue du marché :

valeur mini : 35 000 euros H.T.

valeur maxi : 140 000 euros H.T.

Nature des prestations :

Enlèvement des graffiti sur la zone 2 Commune de Clermont-Ferrand sauf Hyper – centre ville

Durée : un an renouvelable 3 fois

#### 2) Renouvellement d’arbres

Il s’agit de lancer une consultation pour assurer le renouvellement des arbres de la Ville afin de garantir un patrimoine arboré de qualité.

Le coût annuel de l’opération est compris entre 200 000 et 800 000 €HT, pour un crédit qui a été demandé au budget 2010 à hauteur de 350 000 €TTC, sur l’imputation 23/823/2312.1/194/525.

Appel d’offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché fractionné à bons de commande en application de l’article 77 du Code des marchés publics.

Marché attribué en lot unique.

#### Définition de la nature et de l’étendue du marché :

Renouvellement d’arbres

Montant minimum sur la durée initiale du marché de 1 an : 200 000 euros H.T.

Montant maximum sur la durée initiale du marché de 1 an : 800 000 euros H.T.

Durée : un an renouvelable 3 fois

#### 3) Dématérialisation des procédures de DICT et DR

Le marché actuel relatif à la mise à disposition d’un outil permettant la dématérialisation de toutes les procédures d’instructions et d’émission des Demandes de Renseignements et Déclaration d’Intention de Commencement des Travaux entre les gestionnaires de réseaux souterrains et les maîtres d’ouvrages et entreprises amenés à exécuter des travaux pouvant altérer le sous-sol, tels que visées par le décret n° 91-1147 du 14 octobre 1991 arrive à échéance en cours d’année 2010. Il convient de procéder à une nouvelle mise en concurrence.

Les volumes du marché à conclure dépendant du nombre des instructions que la ville est amenée à produire aux personnes telles qu'entreprises et maître d'ouvrages envisageant des travaux à proximité de nos réseaux et des volumes de travaux que nous sommes amenés à entreprendre, il est proposé la passation d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum d'une durée d'un an reconductible une deux ou trois fois. Le coût sur quatre ans de l'opération est estimé à 100 000 €HT, pour un crédit qui a été demandé au budget 2010 à hauteur de 35 000 €TTC, sur l'imputation 00-69-810-651-570.

Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP

Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des marchés publics.

Marché attribué en lot unique.

Définition de la nature et de l'étendue du marché :

Echange dématérialisé des procédures de DICT et DR entre les gestionnaires de réseaux et les acteurs de l'acte à construire, maîtres d'ouvrages et entreprises

Montant minimum sur la durée initiale du marché de 1 an : 10 000 euros H.T.

Montant maximum sur la durée initiale du marché de 1 an : 40 000 euros H.T.

Durée : un an renouvelable 3 fois

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le lancement des procédures décrites ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer avec les entreprises retenues et éventuellement les marchés à intervenir dans le cadre d'une procédure de marché négocié suite à appels d'offres infructueux.

**MARCHES PUBLICS–  
ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES –  
AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES**

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer les marchés dans les domaines suivants :

**I – L'achat de services**

1) Vérifications périodiques et réglementaires des installations aux gaz combustibles et aux hydrocarbures liquéfiés des bâtiments de la ville de Clermont-Ferrand

Appel d'offres ouvert pour la passation d'un marché ordinaire d'une durée de quatre ans.  
Le marché concerne l'exécution des contrôles et vérifications périodiques et réglementaires des installations aux gaz de combustions et aux hydrocarbures liquéfiés installés dans les différents bâtiments de la Ville de Clermont-Ferrand.

La CAO, lors de sa séance du lundi 7 décembre 2009, a décidé de d'attribuer le marché à l'entreprise suivante :

Marché n°09-398  
GRETCO INSPECTION  
17 rue Pré la Reine  
63100 CLERMONT-FERRAND  
Pour un montant de 35 760,00 euros HT.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer avec les entreprises retenues.

## MARCHES PUBLICS - AVENANTS

La poursuite de l'exécution de certains marchés nécessite la passation d'avenants entre les titulaires et la Ville dans les domaines suivants :

### I – La réalisation de travaux

#### 1) Avenant N°1 pour le marché n° 09-085 - Travaux rue Maréchal Leclerc

Des travaux d'eau et d'assainissement sont en cours, rue Maréchal Leclerc, rue Lacedède, rue Marinette Menue et place des Bughes. Ceux-ci ont fait l'objet d'un marché attribué à l'entreprise E.H.T.P. pour un montant de 475 353 € HT.

Au cours de l'exécution des travaux, des sujétions techniques imprévues sont apparues et ont généré des travaux supplémentaires pour faire face aux situations rencontrées.

Dans un premier temps, des sujétions techniques imprévues liées à la mauvaise qualité du sous-sol sous la conduite existante à déposer, générant une plus value de 58 013,76 € H.T. comprenant la dépose de 110 ml de Ø 800 mm et leur repose après avoir exécuté une purge du sous-sol sur 40 cm, puis à l'avancement des travaux la réalisation d'une purge sur 1,00 m de profondeur avant la pose de 76 ml de Ø 800 mm.

La position des réseaux rencontrés en sous-sol d'EDF, GDF et France Télécom ont générés des travaux supplémentaires de 30 931,60 € H.T. pour adapter le tracé des réseaux d'eau et d'assainissement à réaliser à l'implantation exacte des réseaux existants.

Le chantier nécessite également d'autres travaux supplémentaires comme la création de 9 avaloirs supplémentaires pour un montant de 16 410,00 € H.T. et la réalisation de branchements suite à de nouvelles demandes de riverains pour un montant de 3 200,00 € H.T.

En conséquence, les prestations décrites ci-avant imposent la passation d'un avenant pour l'intégration de plusieurs prix unitaires qui ne figuraient pas dans le marché initial et pour porter le montant du marché à 583 908,36 € H.T., montant initialement prévu de 475 353 € H.T., ce qui constitue une plus value de 108 555,36 € HT et représente une augmentation de 22,84 % du montant du marché initial.

L'avenant s'accompagne d'une prolongation de délai de 14 semaines pour les travaux restant à réaliser sur la rue Marinette MENUT et place des Bughes, travaux initialement prévus concomitamment avec ceux des rues Maréchal Leclerc et Lacépède, mais différés le temps de trouver la solution aux problèmes rencontrés sur les rues du Maréchal Leclerc et Lapepède.

La commission d'appel d'offres a émis un avis favorable au présent avenant dans sa séance du 7 décembre 2009.

2) Avenant au marché n° 05-147 – Exploitation d'Installations Thermiques de Divers Bâtiment – Lot n° 4 : Site de THEIX

Le marché n° 05-147 relatif à l'exploitation des installations thermiques de divers bâtiments (lot 4 : site de Theix) a été attribué à l'entreprise ELYO ( transférée au groupe GDF SUEZ ENERGIES SERVICES-COFELY) pour un montant initial de 299 020,80 €HT et pour une période de 6 ans.

Le présent avenant a pour objet de modifier l'avenant n°1 portant sur la fourniture de combustible bois. En effet, les solutions techniques retenues et mises en œuvre lors de la construction se sont avérées au fil du temps inexploitable. Après trois hivers passés dans des conditions délicates, la municipalité a acté la modification des installations pour que le confort des utilisateurs soit enfin correct. D'importants travaux ont été réalisés en septembre-octobre 2009 et ont pour conséquence un changement de la nature du combustible : la chaudière mise en place utilise désormais des granulés bois.

L'exploitant ayant en charge la fourniture du combustible depuis la passation de l'avenant n°1 ; il est nécessaire de faire évoluer certaines clauses pour l'adapter aux nouvelles installations.

Les nouvelles données à prendre en compte sont les suivantes :

- Caractéristiques du combustible :

taux d'humidité < 10%

Abrasion 97,7%

longueur 90% entre 10 et 30 mm

diamètre 6 mm

PCI sur sec supérieur à 5 KWh/Kg

Taux de cendre à 815°C < 0,5%

Taux de poussière : 1%

- Densité approximative : 680 Kg/m<sup>3</sup>

- Stockage disponible : 30m<sup>3</sup>

- Nombre de rotations : 4 maxi

- Prix unitaire : 204 € la tonne de granules

- Besoins annuels : 70 m<sup>3</sup>

Sur la base de ces données, et pour une estimation de consommation annuelle de 70m<sup>3</sup> , le coût s'élève à 9 710 € HT , soit une augmentation de 2 226 €HT par rapport à l'avenant N°1; ce qui porte le montant du marché à 308 731,20 €HT soit une augmentation totale (avenant n°1 + avenant n°2 ) de 3,24%.  
Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer les avenants prenant en compte ces dispositions.

### **DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 24 décembre 2009

Pour le Maire et par délégation,

L'Adjoint

Alain BARDOT